

Toutes
catégories

**COUPE DE LA LIGUE INDIVIDUELLE
MESSIEURS ET DAMES**

**9/10
OCTOBRE
STE AGATHE**

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

**Ouvert aux 12 premiers messieurs et 4 premières dames du classement final
du championnat d'Auvergne individuel.**

En cas de désistement, les tableaux seront complétés par les suivants du classement.

FORME DE JEU

MATCH-PLAY / BRUT / 18 Trous

Aucun match ne pourra être partagé: les adversaires continueront à jouer jusqu'à ce que l'un d'eux gagne le match.

Déroulement de l'épreuve:

Samedi

Matin: Barrages Messieurs 5 v 12 ; 6 v 11 ; 7 v 10 ; 8 v 9 ;

Après-midi: 1/4 finales Messieurs

Dimanche:

Matin: 1/2 finales Messieurs et Dames

Après-midi: finales et petites finales Messieurs et Dames

ENGAGEMENTS

Chaque qualifié devra confirmer sa participation à cette Coupe par mail (ligolf.auvergne@wanadoo.fr) avant le **3 Octobre 2010**, et devra s'acquitter d'un droit d'inscription de 20€, à envoyer à la Ligue Auvergne – La bruyère des Moines – 63870 ORCINES, à l'ordre de la LIGUE DE GOLF AUVERGNE.

COMITE DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve est constitué d'un à trois représentants de la Commission Sportive de la Ligue et d'un à trois représentants de la Commission Sportive du Club recevant l'épreuve effectivement présents et de l'arbitre ou/et de l'Organisateur d'épreuves de clubs désigné.

PRIX ET RECOMPENSES

Un trophée sera remis par la Ligue de Golf Auvergne à chaque vainqueur.

Un souvenir sera offert aux 2èmes et 3èmes.